



454, Avenue Perreault
Sept-Îles (Québec)
G4R 1K5

**MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à
Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

jeudi, 12 septembre 2013

Construction JGM est une entreprise de 45 employés qui œuvre dans l'industrie de la construction. Nous travaillons dans les secteurs : résidentiel, commercial, industriel et génie civil, et ce, sur tout le territoire nord-côtier. Nous sommes en affaires depuis 1998, nous avons dû nous adapter à une économie variée au travers du temps. Considérant notre position d'employeur significatif de la région du secteur de la construction, nous sommes d'avis qu'une diversification de l'économie régionale est essentielle !

Historiquement, Sept-Îles a vécu des périodes difficiles. Dans les années 80, la ville vivait une crise sans précédent, il y avait des blocs appartements placardés, les emplois étaient rares et la ville a vu sa population diminuer de moitié. C'est seulement lors de l'implantation de l'Aluminerie Alouette et lors du projet hydroélectrique de SM-3 que la ville a repris vie. Aujourd'hui, l'incertitude qui prévaut à Sept-Îles (la possible vente de la mine Rio Tinto IOC, la fermeture de l'usine de bouletage de Cliff, le prix de l'aluminium qui reste excessivement bas et le projet de boulettes à Port-Cartier qui ne voit pas le jour), on voit que les industries minière du fer et l'aluminium ne vont pas très bien.

Sept-Îles possède une économie très centralisée sur le fer et l'aluminium ce qui occasionne des craintes pour les emplois et la pérennité de la région. Advenant des pertes d'emplois dans ces industries, l'impact sera majeur pour notre région comme la démonstration des pertes d'emplois dans l'usine de bouletage de Cliff. Diversifier notre économie est une nécessité pour aider la croissance et garder nos emplois en région. De plus, l'arrivée de ce projet dans la région va encourager les hommes d'affaires à investir ici, pour offrir davantage de services, ce qui améliorera la compétitivité des PME locales.

En ce qui a trait au volet environnemental, nous n'avons nulle inquiétude étant donné que les experts que nous avons aujourd'hui, en 2013, sont conscients qu'il est impossible de démarrer un projet sans en connaître pleinement les risques. Par conséquent, du aux rigoureuses normes environnementales à respecter, les risques dans ce cas-ci sont minimes, ce qui nous laisse sans crainte.

Le projet a de multiples avantages de notre point de vue. En tant qu'entrepreneur en construction, nous aurons la possibilité de soumissionner dans le projet Mine Arnaud. Nous pourrions donc maintenir ou augmenter notre chiffre d'affaires et diversifier notre offre de services. Aussi le projet apportera des emplois additionnels dans la région ce qui va permettre d'attirer de la main d'œuvre supplémentaire qui va s'établir à Sept-Îles et contribuer à l'essor de la communauté.

Notre préoccupation principale est que nous voulons que le promoteur respecte son engagement de faire affaire avec les gens de la région. En ce sens, nous devons avoir l'assurance que Sept-Îles maximisera les retombées économiques de ce projet. Il est nécessaire d'avoir des comités de suivi fort qui pourront dicter la marche à suivre lors de la construction et l'opération de la mine.

Nous recommandons d'impliquer la Chambre de commerce avec le promoteur du projet afin de s'assurer du respect de leur promesse d'utiliser les ressources de la région pour leurs contrats et leurs emplois.

Pour terminer, nous sommes POUR le projet Mine Arnaud.

Ce 12 ième jour de Septembre, 2013

Construction JGM Inc.



Jean-Guy Monger
Président

